

Procès-verbal  
Assemblée Générale Ordinaire FFPV  
21 juin 2019 - Biarritz

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPV se sont réunis le 21 juin 2019 à Biarritz sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres présents à l'AGO ou leurs représentants (30 membres présents et 126 représentés sur 248)

Le quorum requis, étant atteint (156), l'Assemblée peut délibérer.

### **Ouverture de l'AG par Denis Lépée, président.**

D. Lépée donne lecture de l'ordre du jour et accueille les adhérents.

Il annonce qu'une place importante sera consacrée au social, du fait des évolutions souhaitées par les gouvernements.

Un rappel de l'organisation et des missions des structures, FFPV, FFPV CONSEIL ET FORMATION, UDIVP, UDTVP est effectué. Les membres des CA et des autres commissions sont cités permettant ainsi de mentionner toutes les personnes s'impliquant et fournissant beaucoup de travail.

La FFPV représente aujourd'hui 248 adhérents et 11 partenaires (soit 130 adhérents UDTVP et 118 adhérents UDIVP)

### **1. Rapport financier du trésorier**

P. Mezac présente le compte de résultat sur 18 mois (exercice 01/07/2017 au 31/12/2018)

P. Mezac annonce que la comparaison avec l'exercice clôturé précédemment est difficile, l'exercice 2016/2017 s'étant tenu sur 12 mois avec un fonctionnement budgétaire et statutaire différents.

Il rappelle que le bilan au 30 Juin 2017 faisait apparaître un déficit de 214 505 € provoqué par une charge exceptionnelle de 240 928 € imputable au licenciement de Mr Guitton. Des facilités bancaires ont permis de traverser une période difficile.

(le compte de résultat clôturé le 31/12/2018 est joint en annexe de ce PV)

Les ressources de la FFPV viennent de la cotisation des adhérents, des partenaires et d'autres ressources comme la formation. Certains coûts sont partiellement ou totalement refacturés aux Unions.

Le résultat d'exploitation sur la période est négatif pour un montant de 38 527 €.

On peut noter une augmentation significative du coût social qui n'a pas été refacturé aux Unions en 2018 mais le sera en 2019.

Le déficit antérieur a été solutionné par la vente de 200 parts sur 601 pour un montant de 250 000 € ; La prévoyance des équipes précédentes est soulignée, en effet, celles-ci avaient eu la sage idée d'investir dans des parts sociales de la SI Maillot.

## 2. Rapport du commissaire aux comptes

Le cabinet Geric, commissaire aux comptes a transmis son rapport signé et certifié que les comptes annuels clos le 31 12 2018, au regard des règles et principes comptables français sont réguliers et sincères.

## 3. Approbation des comptes – vote

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec l'affectation suivante du résultat :

Le résultat de l'exercice s'élève à 179 851.86€ sur 18 mois avec un report à nouveau, débiteur de 85 512.67€

Le bénéfice se répartit donc ainsi : affectation sur ce montant débiteur à hauteur de 85 512.67€

Et affectation du solde (94 339.19€) en fond associatif.

## 4. Budget 2019

P. Mezac présente le budget 2019 établi par le CA FFPV

- Dépenses 365 716 €

- Recettes 381 128 €

- Résultat 15 412 €

## 5. Bilan des activités

### Social

C. Le Devehat, animateur de la commission sociale présente les travaux et le nouveau paysage social bouleversé.

#### Travaux de la commission sociale :

. Accords signés :

- accord désignant « OPCO entreprises de proximité »,
- négociation annuelle obligatoire Salaires Minimaux,

. Mise en place d'une CPPNI et signature d'un « accord de méthode » annuel

. Ouverture d'une négociation sur l'ancienneté

. Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

. Projet de révision CCN validé par la CS : « Embauche et départ »

#### Rapprochement des branches :

C. Le Devehat rappelle la volonté des pouvoirs publics de réduire le nombre de branches. Dans un premier temps seules les branches d'au moins 5000 salariés devaient subsister, pour arriver à terme, mi 2020, entre 50 à 100 branches qui devront représenter 15,5 millions de salariés (branches ayant au moins 30 000 salariés).

Pour mémoire, la branche miroiterie est représentative de 8000 salariés. La FFPV entame les démarches pour se rapprocher d'une autre branche dès 2019 et communiquera ses intentions de rapprochement avant la fin de l'année, pour éviter ainsi que des choix ne lui soient imposés. Ces réformes pourraient avoir un impact important sur le budget des entreprises.

## Communication, évènements

**Olympiades des métiers** : ce concours est un fort vecteur de communication auprès des familles et des jeunes. Le dernier s'est déroulé à Caen en novembre 2018 permettant à 70000 visiteurs de découvrir sur 3 journées les métiers de la miroiterie. Jean-Christian Theniere remercie les bénévoles, établissements, partenaires et adhérents ayant contribué. Il souligne la logistique importante à mettre en œuvre sur 18 mois de préparation pour installer 350 m<sup>2</sup> d'atelier. Il rappelle que seulement 3000 apprentis suivent une formation en menuiserie aluminium verre, chiffre bien insuffisant pour couvrir les besoins en recrutement. Il donne rendez-vous à tous, à la prochaine finale qui se tiendra à Lyon en 2020. JC Theniere ajoute que la FFPV participait cette année au dernier concours général des métiers, l'éducation nationale se concentrera désormais sur le concours Meilleur apprenti de France.

### Outils de communication :

N. Ramon rappelle aux adhérents qu'ils peuvent accéder à la documentation professionnelle, aux applications et aux CR en se connectant sur leur espace, via le site [www.ffpv.org](http://www.ffpv.org); Elle précise que les codes d'accès peuvent être régénérés sur simple demande.

Il est également annoncé qu'un guide édité par la FFPV sera diffusé au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2019. Ce guide est une synthèse des missions et actions menées pour le métier, avec des éléments techniques pour les produits verriers. La diffusion est prévue vers tous les adhérents, partenaires et acteurs du bâtiment.

### Relations extérieures / affaires publiques

N. Philipponnat intervient sur les enjeux liés aux dossiers déchets / recyclage. Les démarches en cours doivent mener à l'augmentation du taux de calcin et à l'amélioration du positionnement carbone des produits verriers.

Concernant la démarche ECV Verre Plat, les livrables sont à ce jour : la signature d'une charte d'engagement pour les lieux de collecte de produits de fin de vie et une cartographie répertoriant actuellement 44 sites collecteurs.

Les évolutions relatives à la réglementation des bâtiments avancent dans un rythme soutenu et sont suivies avec les autres syndicats professionnels. Les thèmes majeurs pour nos métiers sont : FDES, règle du 1/6 que nous défendons, confort d'été, valorisation de la lumière naturelle (EN 17037), refonte du DPE (diagnostic imposable devant les tribunaux), et le CITE qui laissera place à une prime avec reste à charge important pour les clients.

### Questions diverses

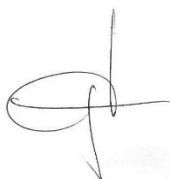
Le président, D. Lépée informe que la FFPV aura à vivre des changements importants au cours des 12 mois à venir. Il précise que la FFPV est à la recherche de nouveaux locaux, recherche qui sera en phase avec le nouveau budget.

Une réponse est apportée à une entreprise adhérente (Normanver Glass) s'interrogeant sur le solde d'actions SI Maillot détenu par la FFPV. Le président et le trésorier confirment que le solde est de 401 parts.

En l'absence de questions supplémentaires, le président remercie tous les membres et clôture l'AGO.

Fait à Paris le 24/07/2019

Signature du président



<b>Produits d'exploitation, dont :</b>	<b>548 263 €</b>
32 625 € cotisations collectées	
20 000 € subvention Agefos / olympiades des métiers	
12 851 € subvention Agefos / dialogue social	
135 400 € stages    79 000 € partenariats	
198 000 € de moyens partagés avec les Unions	
<b>Achats dont :</b>	<b>585 344 €</b>
429 424 € / frais généraux, loyers, honoraires	
132 981 € / salaires et charges	

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-37 081 €</b>
Frais financiers	-1 446 €
<b>Résultat courant</b>	<b>-38 527 €</b>
Produits exceptionnels (parts)	250 173 €
Charges exceptionnelles (actions )	31 794 €
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>218 379 €</b>

<b>Résultat</b>	<b>179 852 €</b>
-----------------	------------------